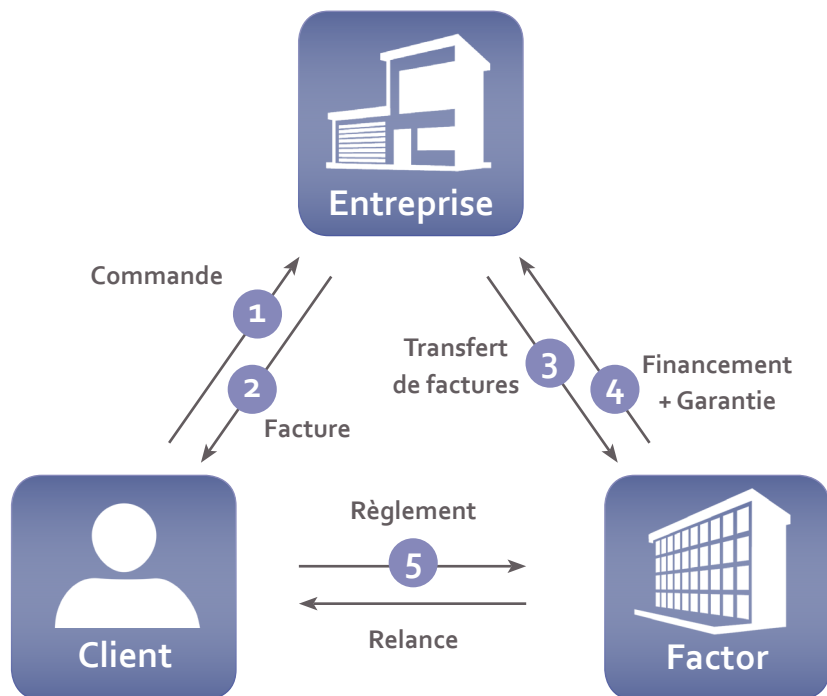


AFFACTURAGE

Plus qu'un outil de financement au service des entreprises

Définition : L'affacturage est un bouquet de services utilisé par les entreprises, qui choisissent de transférer des factures de leurs **clients (1 et 2)** à un **factor (3 et 4)** (établissement de financement) **qui se charge d'en opérer le paiement (5)**, même en cas de défaillance du débiteur.

Le factor finance la trésorerie de l'entreprise, en lui réglant par anticipation, tout ou partie du montant des factures transférées.



ASF

ASSOCIATION FRANÇAISE
DES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES

LES CHIFFRES

- 20 établissements tous agréés et supervisés
- 41.000 entreprises bénéficiaires en 2015
- 270 Mds d'euros d'achat de créances (2016)
- Les membres de l'ASF représentent 95 % de part de marché

UN CHOIX DE SERVICES À LA CARTE

- GÉRER les factures avec service de recouvrement
- FINANCER LES ENTREPRISES par le paiement anticipé des factures, y compris à l'exportation
- GARANTIR contre l'insolvabilité du débiteur

APPORTS À L'ÉCONOMIE ET AUX ENTREPRISES

- ACCOMPAGNER les entreprises dans toutes leurs phases de développement
- OBTENIR un montant de financement supérieur au découvert classique
- OFFRIR à l'entreprise de se centrer sur son cœur de métier

POURQUOI PROMOUVOIR CE DISPOSITIF ?

- SOUTENIR la trésorerie des entreprises
- DÉVELOPPER UNE EXCELLENCE FRANÇAISE : 3^e rang mondial
- RÉDUIRE l'impact des délais de paiement
- COMPLÉTER de manière sécurisée le financement bancaire